

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE CASAL SENIOR FEMININ - 2018/2019

Demies-finales : 10 mars 2019

Poule	Poule S	Poule T
1	AS LANDAISE	BEAUFAY
2	USB VB	LA ROCHE SUR YON

Informations supplémentaires :

- Match en 3 sets gagnants.
- L'équipe classée 1 est qualifiée pour la finale. L'équipe classée 2 est éliminée de la Coupe.
- Frais arbitrage : 30,00 € par équipe (60,00 € répartis : 20,00 € pour le marqueur et 40,00 € pour l'arbitre)
- Le 1^{er} nommé joue à domicile, le 2nd se déplace.